MINISTERE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél : 21 30 10 20 – Fax : 21 30 18 51
01 BP : 302 COTONOU – ROUTE DE L'AEROPORT
www.finances.bj

AGENCE NATIONALE DU DOMAINE ET DU FONCIER

Cotonou, le 19 AVR 2019

NOTE DE SERVICE

N° 011/2019/MEF/ANDF/DG/DAF/SRH/SA

Portant prestations de service à partir du cadastre en ligne.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE NATIONALE DU DOMAINE ET DU FONCIER

Vu la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation du 30 mars 2016, par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs des élections présidentielles du 20 mars 2016 ;

Vu le Décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des ministères ;

Vu le Décret n° 2017-41 du 25 janvier 2017 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;

Vu le Décret n° 2015-10 du 29 janvier 2015 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier ;

Vu le Décret n° 2016-048 du 10 mars 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale du Domaine et du Foncier ;

DECIDE :

Article 1er :

Avec la mise en ligne du cadastre de Cotonou, il est offert aux usagers, les produits ci-dessous listés.

Article 2 :

Les produits disponibles sont présentés comme suit :

N °	Produits	Délai
1-	Extrait de plan cadastral d'une parcelle	48 h
2-	Extrait de photographie aérienne (20cm/pixel)	48 h
3-	Identité et adresse du propriétaire actuel d'une parcelle	24 h
4-	Information de base d'une parcelle (quartier, Ilot, Parcelle, surface)	24 h
5-	Coordonnées géographiques d'une parcelle (centroïde)	24 h
6-	Mise à disposition de plan parcellaire numérique géo-référencé de Cotonou avec les informations de base (QIP, surface)	48h
7-	Situation géographique par rapport au domaine privé de l'Etat	24h

Article 3

La présente note circulaire qui abroge toutes dispositions antérieures entre en vigueur à compter de la date de sa signature.

Victorien D. KOUGBLENOU